

30inForty Immo

Société par actions simplifiée au capital de 19.500.000 euros
Siège social : 4, avenue Hoche -75008 Paris
993 271 790 RCS Paris

**EXTRAITS DE L'ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 JUILLET 2026**

[...]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du président et après avoir pris acte de la libération intégrale du capital social, décide d'augmenter le capital social d'un montant de 980.000 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des 19.500.000 actions ordinaires composant le capital de la Société.

En conséquence, le capital de la Société serait augmenté de 980.000 euros pour être porté de 19.500.000 euros à 20.480.000 euros.

L'augmentation de capital par voie d'élévation de la valeur nominale de chacune des actions pourra être libérée par l'Associé Unique, à compter de ce jour et jusqu'au 17 juillet 2026 inclus, par virement sur le compte bancaire de la banque Neufilize OBC située 119-121 boulevard Haussman, 75008 Paris et/ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au président pour la réalisation matérielle de ladite augmentation du capital social, modifier éventuellement la date de clôture de la période ouverte à l'Associé Unique pour libérer le montant de l'augmentation de capital, recueillir les versements, effectuer le dépôt des fonds dans les conditions légales, constater la libération du capital, constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital, apporter aux statuts de la Société les modifications corrélatives et d'une façon générale, pour remplir les formalités et faire tout ce qui serait nécessaire pour exécuter les décisions de l'Associé Unique et rendre définitive l'augmentation de capital proposée ci-dessus.

[...]

Certifiés conformes.

Signé par :

5204054024FC492...

Monsieur Bo Zhou